

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue au Centre municipal ce 9 juin 2020 à 18 heures 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Guy Morin
Siège #2 - André Roy
Siège #3 - Robert Lessard
Siège #4 - Yvan Paré
Siège #5 - Michel Marcoux

Est/sont absents à cette séance :

Siège #6 - Milisa Pépin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Giguère. M Dany Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - CONSTATATION DE L'AVIS À CONVOCATION

Il a été constaté que l'Avis de convocation a été notifié, tel que requis par la loi, à tous les membres du conseil, incluant aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance soit à Mme Milisa Pépin, conseillère.

122-06-2020

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - CONSTATATION DE L'AVIS À CONVOCATION

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - SUJETS À DISCUTER

4.1 - Avis de motion et dépôt d'un projet de Règlement numéro 80-2020 décrétant une dépense de 201 351.00 \$ et un emprunt de 100 675.50\$ pour la réfection de la route Veilleux entre la 6e avenue Sud et le chemin de la Sucrierie.

4.2 - Achat de sable pour le terrain de baseball

4.3 - Design Franc Art - Achat d'une station de lavage sans apport d'eau

4.4 - Design Franc Art - Achat de panneaux autoportant en acrylique pour la bibliothèque

5 - VARIA

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

4 - SUJETS À DISCUTER

123-06-2020

4.1 - Avis de motion et dépôt d'un projet de Règlement numéro 80-2020 décrétant une dépense de 201 351.00 \$ et un emprunt de 100 675.50\$ pour la réfection de la route Veilleux entre la 6e avenue Sud et le chemin de la Sucrierie.

Le conseiller André Roy, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le règlement intitulé "Règlement numéro 80-2020 décrétant une dépense de 201 351.00\$ et un emprunt de 100 675.50\$ pour la réfection de la route Veilleux entre la 6e avenue Sud et le chemin de la Sucrierie".

Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

ADOPTÉE

124-06-2020

4.2 - Achat de sable pour le terrain de baseball

ATTENDU QUE la municipalité désire faire l'acquisition de 5 voyages de sable pour le terrain de baseball.

ATTENDU QUE la soumissions reçue de la compagnie Savaria comme suit:

1 voyage de sable: 1 130\$ (plus taxes et transport)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents; d'autoriser l'achat de voyages de sable pour le terrain de baseball de la compagnie Savaria au coût de 1 130\$ (plus taxes et transport) par voyage, pour un total de 5 650\$ (plus taxes et transport)

ADOPTÉE

125-06-2020

4.3 - Design Franc Art - Achat d'une station de lavage sans apport d'eau

ATTENDU QUE la municipalité désire faire l'acquisition d'une station de lavage sans apport d'eau;

ATTENDU la soumission reçue de Design Franc Art comme suit:

Station de lavage sans apport d'eau 1 090\$ (plus taxes)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'une station de lavage sans apport d'eau de la compagnie Design Franc Art au montant de 1 090\$ (plus taxes) tel

que la soumission reçue.

ADOPTÉE

126-06-2020

4.4 - Design Franc Art - Achat de panneaux autoportant en acrylique pour la bibliothèque

ATTENDU QUE la municipalité doit faire l'achat de 2 panneaux autoportant en acrylique pour la bibliothèque et ainsi se conformer aux recommandations sanitaires entourant la situation actuelle.

ATTENDU la soumission reçue de Design Franc Art comme suit:

Panneau autoportant en acrylique: 180\$ (plus taxes)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Guy Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 2 panneau autoportant en acrylique pour la bibliothèque chez Design Franc Art au montant de 180\$ (plus taxes) chaque, pour un total de 360\$ (plus taxes), tel que la soumission reçue.

ADOPTÉE

5 - VARIA

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

127-06-2020

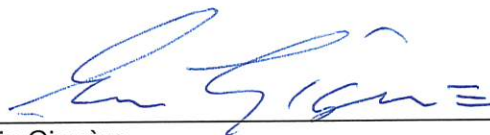
7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Yvan Paré, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

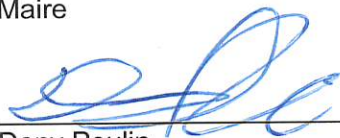
ADOPTÉE

Fermeture à 18hrs36

Je, Éric Giguère, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Éric Giguère
Maire



Dany Poulin
Directeur général & secrétaire-trésorier